

M. Morin, deux lettres que nous reproduisons, l'une en date du 1er, et l'autre en date du 28, avril 1838.

Dans la première, écrite trois mois après son incarcération, il décrit le traitement des prisonniers politiques et l'état de la prison.

Cette lettre, nous dit M. E. Gérin, avait été trouvée, par hasard, parmi les papiers dans le bureau des traducteurs français de l'assemblée législative, lors du déménagement à Ottawa ; on pensait qu'elle avait probablement appartenu à M. Guillaume Lévésque.

M. C. A. Gagnon, qui l'avait trouvée, la passa à M. Gérin qui la fit publier à la suite d'une notice sur la carrière politique de M. Girouard, dans *Le Foyer Canadien* de 1866, (pp. 277-299).

Dans sa dernière lettre, M. Girouard décrit les actes odieux de pillage et de destruction inutiles commis à Saint-Benoit et dans les campagnes alentour (1).

(1) Voir *Les Patriotes de 1837-38*, par L.-O. David.

VII

PREMIERE LETTRE.

MONTRÉAL, NOUVELLE PRISON, 1er avril 1838.

Cher et excellent ami,

Enfin, je puis donc vous écrire et m'entretenir un peu avec vous, depuis si longtemps que je suis privé de cette satisfaction qui m'eût été si consolante et si précieuse, dans les circonstances calamiteuses qui sont survenues. — Que vais-je vous dire ? Quel choix faire ? Par où commencer ? Je n'en sais rien.

J'aurais pu vous écrire déjà et avec sûreté, malgré les mille et une difficultés dont nos petits tyrans nous entourent, car la gêne, au moral, provoque l'industrie, comme la pression augmente le ressort en physique, et puis l'obligeance de quelques